

Histoire de la dogmatique juridique

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours porte sur l'histoire du discours juridique: il propose une étude des textes dogmatiques ou doctrinaux pendant une période déterminée (Antiquité romaine, Moyen-Âge occidental, Temps modernes, époque contemporaine) en liaison avec les problématiques de la théorie du droit. Le cours s'efforce d'analyser ces textes dans leur contexte et de rendre compte des évolutions de l'historiographie juridique sur la compréhension et la portée de cette dogmatique juridique.

Évaluation

Examen oral sur un sujet choisi par les candidat(e)s en rapport avec le thème du cours